



Décision n°2019-01 du 12 novembre 2019 de proclamation des résultats
des élections aux conseils de résidence 2019-20

Vu l'article L 822-1 et suivants du Code de l'Éducation.

Vu la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Vu la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles.

Vu l'article 3 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 1970 relatif à l'organisation de la vie collective en cité universitaire,

Vu le règlement des élections du conseil de résidence 2019

Vu la réunion de la commission électorale du 12 novembre 2019

**LA DIRECTRICE GENERALE DU CROUS NORMANDIE
PROCLAME LES RESULTATS DES ELECTIONS AUX CONSEILS DE RESIDENCE 2019-20**

1 – COLLEGES ET LISTES SOUMIS AUX ELECTIONS

CAEN

- Cité Universitaire du Campus 1 : 1 liste présentée – intitulée « Bouge ta Résidence avec la FCBN »
- Cité Universitaire Lébisey – Résidence Erik Satie : 1 liste présentée – intitulée « Bouge ta Résidence avec la FCBN »

2 – RESULTATS DES ELECTIONS

Cité Universitaire du Campus 1 :

Nombre d'électeurs inscrits : 881

Nombre de votants : 24

Suffrages exprimés : 15 – *Liste « Bouge ta Résidence avec la FCBN » élue*

Cité Lébisey – Résidence Erik Satie :

Nombre d'électeurs inscrits : 893

Nombre de votants : 16

Suffrages exprimés : 14 – *Liste « Bouge ta Résidence avec la FCBN » élue*

Taux de participation : 2.25 %

Décision publiée le

A Caen, le 12/11/2019

La Directrice Générale du CROUS NORMANDIE

Virginie CATHERINE